



**ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

## **RUN&BIKE** Lycées

<b>DATE</b>	Mercredi 9 octobre 2024
<b>LIEU</b>	Centre équestre, écurie des ajoncs Direction Malguénac à 4 kms de Pontivy Fontaine Faven – 56300 MALGUENAC
<b>HORAIRES</b>	Arrivée de tous les participants <b>entre 13h et 13h30.</b> <b>13h45</b> – Réunion des jurys <b>13h30 à 14h</b> – Echauffement des élèves sur le site. <b>14h</b> – Présentation de l'épreuve : briefing général et règlement, briefing chronométrage, départ et arrivée. <b>14h30</b> – Départ des duos filles / duos mixtes <b>14h45</b> – Départ des duos garçons <b>15h45</b> – Pot et récompenses <b>16h15</b> – Clôture de la compétition
<b>ACTIVITÉS</b>	Sur un chemin de campagne, dans les bois... Un VTT pour 2 équipiers. L'un court, près de l'autre qui pédale. Inversion des rôles dans les zones de transition. Arriver avant les autres duos (classement), ou se balader...
<b>ÉPREUVES</b>	Lycée Filles                      2 tours de 3kms Lycée Mixte                      2 tours de 3 kms Lycée Garçons                    3 tours de 3 kms
<b>INSCRIPTIONS</b>	<b>Clôture des inscriptions le lundi 7 octobre 2024</b>  Afin de faciliter l'organisation, merci de prévenir au plus tôt : <b>UGSEL</b> Pierre GUILLARD – Lycée Jeanne d'Arc, Saint Ivy – Pontivy <a href="mailto:guillard.pierre@gmail.com">guillard.pierre@gmail.com</a>

## REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Un VTT pour deux équipiers.

Dans le même temps et le même espace, l'un court et l'autre pédale.

L'inversion des rôles s'effectue dans des zones de transition, balisées et surveillées, en se transmettant de **main à main** le VTT et le casque.

Le « VTTiste » repart quand la jugulaire du casque est serrée.

Il est donc interdit :

D'inverser les rôles en dehors de cette zone.

De rouler jugulaire non serrée.

De déposer VTT et casque dans la zone, puis de partir sans attendre son équipier.

La ligne d'arrivée doit être franchie **côte à côte** par les deux équipiers.

Le non-respect de l'un des points du règlement entraîne la disqualification.

## DIVERS

Sur place, aucun vestiaire.

Possibilité de nettoyer les VTT sur place.

Le port du casque est obligatoire lors d'un déplacement en VTT.